



## Attribution des fréquences TNT, la Guilde interpelle le CSA

A l'heure où le CSA étudie les projets qui lui sont soumis dans le cadre de l'appel à candidatures pour l'attribution de 6 fréquences TNT, la Guilde française des scénaristes a souhaité attirer son attention sur les problématiques de respect des scénaristes par les sociétés candidates et en particulier sur la situation soulevée par la candidature de IDF1.

IDF1 devrait contribuer, selon Jean-Luc Azoulay et ses associés, au renouveau de la fiction française, notamment à travers le développement de séries longues. La Guilde se réjouit d'une telle ambition, qu'elle n'a cessé de porter à travers la promotion du rapport ministériel sur la fiction remis par Pierre Chevalier au printemps dernier et dont les préconisations, parce qu'elles promeuvent une relation rénovée entre les auteurs, les producteurs et les diffuseurs, constituent un programme d'avenir crédible et salubre pour un secteur en crise.

Toutefois, elle s'interroge quant aux méthodes de développement des projets employées par la société JLA Productions et demande, de la part de Jean-Luc Azoulay comme des autres candidats susceptibles de se voir attribuer une fréquence de la TNT, **de réelles garanties quant au respect des auteurs** et des usages de la profession.

Ces garanties, issues du rapport Chevalier publié par le ministère de la Culture, sont les suivantes :

- **Consacrer 10% du budget global des fictions produites à l'enveloppe d'écriture.**
- **Rémunérer les options avant présentation à la chaîne ;**
- **Rémunérer tout développement au delà du pitch (1 page).**

Il est de notre devoir à tous, et notamment du CSA, de veiller à ce que les chaînes de la TNT ne soient pas, au prétexte que leurs budgets sont modestes, exonérées de leurs obligations vis-à-vis des auteurs.

